

# Conditions générales de location

## **1. Locations**

Les locations se font à la semaine, du samedi au samedi (arrivée 16 heures – départ 10 heures)

## **2. Caution**

A l'arrivée, outre le loyer, une caution de 60€ sera demandée et sera rendue le jour du départ, déduction faite des détériorations ou de remise en état des lieux.

## **3. Paiement**

La réservation ne deviendra définitive qu'après réception du contrat daté et signé, accompagné d'un chèque d'acompte de 50€ par semaine de location. Le solde de la location sera versé dans les 24 heures suivant l'entrée dans les lieux et en confirme l'acceptation.

## **4. Annulation**

L'acompte n'est restitué que si la location a pu se faire pour la même période. En cas d'interruption du séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## **5. Utilisation des lieux**

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage, conformément à la destination des lieux ; en outre, il s'engage à rendre l'appartement à son départ aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée.

## **6. Animaux**

Nous n'acceptons pas nos amis les bêtes.

## **7. Nombre de locataires**

Si le nombre de locataires dépasse la capacité indiquée dans le contrat de location et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires, ou de rompre le contrat, ou de recevoir une majoration.